

Quand le bureau municipal se déplace chez vous

► Parmi les nouveaux services dont Daniel Sperling est le plus fier, il y a ceux qui permettent aux usagers de recevoir des documents à leur domicile.

"Les administrés vont pouvoir téléphoner -- par l'intermédiaire d'Allo-Mairie par exemple -- et recevoir à domicile l'imprimé qu'ils demandent. Ça va commencer avec le bu-

reau municipal de proximité de Vauban, en mars, puis celui de Bonneveine, l'an prochain, puis celui de la Canebière, en 2004-2005".

Cette possibilité est même étendue aux démarches qui, en principe, réclament le déplacement de l'utilisateur : "Les handicapés, les personnes âgées peuvent appeler Allo-Mairie ou leur bu-

reau municipal de proximité : on envoie alors chez ces personnes un agent, qui leur fait remplir le document, le rapporte aux services municipaux, puis leur rapporte à domicile le document une fois délivré. Cela ne s'était jamais fait auparavant. Je suis en train de le développer sur la totalité des bureaux municipaux de proximité".